

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JUILLET 2021

Absents : Estelle DUFOUR, Magali SABOT, Cédric LEGAT, Nathalie CRIONNET, Isabelle MOLLON.
Procurations : E. DUFOUR à M.VERNE – M. SABOT à E. THOMAS – C. LEGAT à F. LAFOUGERE – I. MOLLON à J.C. TISSOT, N. CRIONNET à H. GROSBELLET.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28/06/2021

Le procès-verbal de la séance du 28/06/2021 est adopté à l'unanimité.

2. LOTISSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé, lors de la séance précédente, de travailler avec un mandataire pour la commercialisation des parcelles ; commission de 3 000 € par vente. Il propose qu'une délibération complémentaire soit adoptée précisant que cette somme sera déduite du montant totale de la vente dans le cadre du calcul de TVA sur marge.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

3. MODIFICATION DU PLU – AIRE DE COVOITURAGE A PROXIMITE ROND-POINT A89

Monsieur le Maire rappelle qu'une modification du PLU est en cours afin de pouvoir réaliser une aire de covoiturage à proximité du rond-point de l'A89 ; projet porté par la CC de Forez-Est et des Autoroutes du Sud de la France (ASF). Pour cela, il faut créer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité (STECAL) d'environ 0.96 ha sur un terrain classé agricole du PLU ; objet de la modification n° 7 du PLU. La commune est invitée à valider ce projet de modification.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

En parallèle de cette modification, la collectivité avait envisagé d'en faire une supplémentaire : modification qui portait sur le changement des zones Ur répertoriées sur le PLU. Elle ne pourra être faite de suite car 2 problèmes se posent :

- pour l'ex QG : les services de l'Etat se questionnent sur la faisabilité de requalifier en maison d'habitation en raison du classement en zone restauration-hôtellerie ; le dossier est donc en attente,
- pour L'Escale : un projet est à l'étude pour la réalisation d'une zone à vocation artisanale en lieu et place du bâtiment actuel. Des réunions ont été organisées avec le promoteur, M. Teyssot et la mairie mais il reste un souci majeur : l'Etat n'a pas encore rétrocedé les « délaissés » de l'ex RN82 aux riverains. L'emprise du terrain demande à être précisé. Le projet consiste en la création de bâtiments pour les artisans (puis revente) et aménagement des extérieurs.

Ce dossier est mis en attente pour l'instant.

4. C.C. DE FOREZ-EST : REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Monsieur le Maire informe les élus que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CC de Forez-Est a établi un rapport le 16/06/2021 prenant en compte les aides apportées aux commerces dans le cadre du soutien aux petites entreprises du terrain avec points de vente impactées par les conséquences de l'épidémie du Covid-19.

Sur notre commune, 2 commerces ont déposé une demande d'aide : Chez Céline et L'Escale. Les dossiers ont été acceptés et ces commerces ont chacun bénéficié d'une aide de 1 000 € (800 € financés par la CC de Forez-Est et 200 € financés par la Commune).

L'attribution de compensation versée à notre commune sera donc réduite de 400 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

5. PLAN DE RELANCE INFORMATIQUE EN FAVEUR DES ECOLES ELEMENTAIRES

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention avait été déposée pour renouveler le matériel informatique des cycles 2 et 3 au sein de l'école publique (pas de subvention pour les écoles maternelle). Le dossier a été accepté pour un montant maximal de 7 000 € avec une subvention de 4 800 €. Une convention doit être signée avec le Ministère pour ce financement.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

7. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée délibérante que des travaux d'aménagement de la cour de la cantine (La Ruche) ont été réalisés avec l'aide des parents d'élèves. Des premiers travaux de débroussaillage, décaissement et de transports des matériaux ont été réalisés par Xavier AFONSECA, Thomas BASALDO, Clément de HENZEZEL et Jean Pierre SABOT ; un grand merci à eux. Cela permettra aux écoliers de bénéficier de meilleures conditions pour la garderie durant la pause méridienne.

Toutefois, des travaux de reprise du mur et des arcades sont à prévoir afin de sécuriser le site. Monsieur le Maire propose qu'une demande de subvention soit déposée auprès du Département au titre de l'enveloppe de solidarité 2022 ; le dépôt du dossier et l'obtention d'un accusé réception de leur part permettra de lancer les travaux dès cette année.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

8. ACHAT DE CARTES CADEAU

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre du déménagement des classes début juillet 2021, 6 ados félinos (+ de 15 ans) ont aidé équipe enseignantes, agents, élus, parents d'élèves. Ils ont également réalisé des tâches de désherbage et/ou aide pour les voyages à la déchetterie. Il propose de leur donner des cartes cadeau (20 € par ½ journée aidée) pour les remercier ; le montant total des cartes cadeau s'élève à 200 €. L'équipe enseignante les remercie également pour l'aide apportée.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

9. REMBOURSEMENT DE FACTURES A M. LAFOUGERE

Monsieur LAFOUGERE, intéressé ne prend pas part au vote

Madame Maryline VERNE, 1^{ère} adjointe, propose le remboursement de la somme de 255.25 € à M. LAFOUGERE. Cette somme correspond à un contrat pour la mise en place d'une box internet à l'école et la garderie – montant payé sur ses deniers personnels.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

10. QUESTIONS DIVERSES

Louis COSTA demande si le dossier lié aux nuisances causées par un groupe électrogène a été traité. M. le Maire a reçu l'administrée concernée le 23/07 et doit la recevoir le 30/07/2021 afin de le régler par une demande de raccordement au réseau électrique.

Hervé GROSBELLET revient sur le dossier de l'aire de covoiturage et pense que les délais prévus ne pourront pas être tenus (2^{ème} semestre 2021). M. le Maire confirme et pense que le dossier sera réalisé sur 2022.

Il demande également s'il est prévu la réfection de la chaussée sur le tronçon Balbigny-Neulise. M. le Maire indique qu'il en a parlé aux conseillers départementaux (Mme Chaverot et M. Fréchet), la RN 82 a été rétrocédée au Département. Il enverra un nouveau courrier au Département, si possible conjointement avec les maires de Balbigny et Neulise, pour redemander cette réfection.

Il pose également le problème des articles de presse ; rien ne passe sur notre commune. La commission communication travaillera sur ce dossier.

Les répétitions du Groupe Théâtre devraient reprendre en septembre 2021 (mardi soir) à La Ruche. Les élus donnent leur accord.

Maryline VERNE indique que de nouveaux plannings sont mis en place pour les agents de l'école pour la rentrée scolaire. Des aménagements complémentaires sont susceptibles d'être faits en fonction du protocole sanitaire à mettre en place.

Elle a participé à une réunion organisée par la CC de Forez-Est concernant les conseils municipaux des enfants ; des actions pourraient être menés avec d'autres CME.

Sur proposition de M. le Maire et S. Delmas, adjoint, le Conseil Municipal des Enfants a travaillé sur des affiches sur la sensibilisation à la tonte raisonnée ; elles sont présentées aux élus qui valident les 2 affiches qui seront posées vers l'étang. Ils remercient les enfants pour leur travail.

Sébastien ALLIER fait le point sur le lotissement : 5 promesses d'achat ont été signées avec la mairie et 3 lettres d'intention d'achat avec notre mandataire, Mme Collon – Propriétés Privées. M. le Maire recontactera rapidement le notaire pour signer les compromis.

Containers enterrés : le projet de mise en place de 3 containers enterrés ou semi-enterrés avec le soutien de la CC de Forez-Est est en cours ; seuls le terrassement et la finition des containers seront à la charge de la commune, la CC de Forez-Est finançant le reste. La finition des containers semi-enterrés sera en bois (préconisation des ABF). Les travaux seront réalisés en 2022 et permettront d'avoir une solution plus esthétique, sanitaire mais aussi moins polluante.

Sébastien DELMAS revient sur l'aménagement de la cour de la cantine (plus de 60 tonnes de graviers ont été mis en place) et remercie l'ensemble des intervenants.

Il propose aux élus de faire venir Yvon Jeannin, responsable de la location de la MTL et de la cantine de La Ruche, au prochain conseil municipal afin de le présenter.

Il précise qu'au 02/08/2021, 2 personnes renforceront l'équipe voirie : Marjorie BARDOU pour un contrat aidé pour une durée de 12 mois et Lauriane LAFAY pour les 2 premières semaines d'août 2021 en emploi été.

David CARRICONDO indique qu'il a commencé, avec son épouse, à remettre à jour les ordinateurs de l'école.

Evelyne THOMAS indique avoir participé à une réunion de la commission enfance/jeunesse de la CC de Forez-Est. De nouvelles procédures sont mises en place pour l'attribution de subvention aux associations.

Bernard BISSUEL indique avoir été contacté au sujet des panneaux Terre de Tisseurs. Ils sont en bon état. Les Pas Pressés réaliseront le nettoyage des circuits permanents le 09/08/2021.

Monsieur le Maire précise que le moteur des cloches de l'église a été changé.

Monsieur IMBERT, Inspecteur académique, sera remplacé par Madame DE LUCA.

Une vitre a été cassée à la Maison du Temps Libre ; un devis de réparation a été transmis à l'assurance.

Un courrier a été adressé à la mairie par un membre de l'association de la Boule de Morillon ; une réponse lui a été faite.

Une rencontre avec les repreneurs du commerce Chez Céline a eu lieu ce jour. Elles réouvriront le commerce le 1^{er} octobre 2021.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 13 Septembre 2021 à 19h30.

Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE

